

tique aujourd'hui. J'affirme donc que la première ligne de défense du Canada est en Grande-Bretagne et en France. Si elles cèdent, ce sera la fin de la civilisation dans tout l'univers, y compris au Canada. Si la Grande-Bretagne est vaincue, ce sera la fin de tout.

En terminant, je veux combattre la motion par laquelle on veut modifier notre politique et créer un précédent qui veut qu'une résolution de la Chambre soit nécessaire en temps de guerre. Le Parlement eût mieux fait de préparer le Canada par des mesures de précaution et de sécurité depuis deux ans, mais je suis d'avis qu'il n'a rien fait.

(Texte)

M. WILFRID LACROIX (Québec-Montmorency): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté attentivement, hier, le très honorable premier ministre (M. Mackenzie King) nous faire la déclaration suivante:

Les renseignements que nous avons obtenus indiquent que les moyens les plus immédiats et les plus efficaces de collaboration seraient l'expansion rapide des écoles d'aviation, des installations aériennes et navales et l'expédition d'un personnel de l'air aguerri. Nous nous proposons de prendre immédiatement ces mesures.

Monsieur l'Orateur, si je comprends bien le français, cela veut dire que l'intention du Gouvernement est de participer à la guerre en envoyant outre-mer des forces aériennes, d'abord, et,—comme conséquence de la déclaration du très honorable ministre de la Justice (M. Lapointe), cet après-midi,—probablement, plus tard, un corps expéditionnaire volontaire.

L'année dernière, je citais à la Chambre un article éditorial du seul journal libéral que nous ayons à Québec, le *Soleil*. Le *Soleil*, qui est un médium de publicité assez connu dans la province de Québec, est censé refléter l'opinion libérale de la province de Québec. Or, que disait cet article? Je le fais mien entièrement, je n'y enlève pas un paragraphe, pas une ligne, pas une virgule. Cet article, paru le 31 mars 1939, était intitulé: "Pas de conscription, mais..." Et voici ce que l'article disait:

Sans doute, si l'Angleterre appelle un jour ses fils à la rescousse, verrons-nous une légion de jeunes Canadiens répondre avec empressement à leur mère patrie. Leur exemple sera même suivi par un nombre moindre de Canadiens d'origine française ou étrangère, dont les sentiments britanniques seront d'autant plus forts que la politique anglaise respectera le droit de leur patrie de disposer de son sort librement. La sagesse exigerait qu'on laissât l'armée impériale absorber ces recrues volontaires. Autrement, si le gouvernement national organisait à ses frais des contingents canadiens, il assumerait trois graves responsabilités: premièrement, celle d'avoir fait un geste pouvant attirer des représailles violentes contre le Canada; deuxièmement, celle d'engager le crédit national dans une affaire ruineuse; troisièmement, celle d'ac-

cepter les conséquences logiques ou sentimentales de cette participation à une guerre étrangère.

Si nous analysons ces trois raisons à la lumière de la politique qui a été exposée à la Chambre aujourd'hui, nous avons le droit, comme Canadiens, de demander qu'elles seront les conséquences du geste que nous posons lorsque nous décidons de participer à une guerre extérieure, qu'elle qu'en soit la cause.

Nous avons aujourd'hui une dette de 4 milliards comme conséquence de la dernière guerre. Si la guerre actuelle se prolonge le moins, je puis dire sans exagérer que cette dette sera portée peut-être à 10 ou 12 milliards de dollars, somme que nécessitera cette participation de notre pays à une guerre extérieure.

Le premier ministre l'a déclaré lui-même: Il faut d'abord mobiliser notre industrie, il faut d'abord mobiliser notre économie nationale. Cela veut dire, en bon français, que l'industrie canadienne prendra charge pratiquement de tous nos chômeurs, que le chômage disparaîtra complètement. A la veille d'une décision aussi importante, nous sommes en droit de nous demander quels seront les problèmes de l'après-guerre, comme conséquence de cette mobilisation industrielle et commerciale de notre pays. Lorsqu'au lendemain de la victoire on jettera sur le pavé de notre pays tous ceux qui auront travaillé durant la guerre, à de forts salaires, dans nos industries, tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, auront bénéficié de la guerre et, en plus, tous ceux que la mobilisation militaire aura fait entrer dans les rangs de l'armée canadienne, nous aurons à faire face à une armée de chômeurs qui n'auront, du jour au lendemain, aucune ressource. Sans transition, nous aurons à faire face à des problèmes nouveaux. Et qui fera face à ces problèmes? Un pays en banqueroute, je le dis et je le répète, dont les ressources financières auront été canalisées d'une façon intensive vers la participation, un pays privé des ressources nécessaires pour payer des allocations de chômage à notre population ruinée et pour faire honneur aux obligations que nous aurons contractées envers les vétérans ou envers leurs orphelins et leurs veuves.

Monsieur l'Orateur, je crois que, dans la question qui se pose actuellement à l'attention de la Chambre, il faut aussi considérer les problèmes d'après-guerre. Parmi ces problèmes, il n'y en a pas de plus important que la démobilisation industrielle, commerciale et même militaire d'après-guerre.

Ceux qui travaillent d'une façon intensive à forcer notre participation ne s'inspirent pas des leçons du passé et ne songent pas à